

Pôle Scientifique CPM (Chimie et Physique Moléculaires)

Compte Rendu du Conseil du Pôle CPM
du Mardi 9 Juillet 2019 à 10h à Metz

Directeur : J.L. Blin

Chargé de gestion : X. Roux

Membres présents : M. Abdelmoula, X. Assfeld, Y. Battie, M.N Bellon-Fontaine, M. Boisbrun, S. Bonenberger, S. Bouguet-Bonnet, S. Dalmasso, C. Didierjean, C. Doucet, C. Gantzer, P. Gros, F. Ingrosso, D. Karevski, E. Lamouroux, D. Laurain-Mattar, S. Lebegue, M. Muller, O. Pages, F. Quiles, C. Ruby, D. Schaniel, A. Walcarius, H. Xu

Membres absents : F. Aubriet (procuration à O. Pages), L. Broch (procuration à Y. Battie), E. Espinosa (procuration à D. Schaniel), Y. Fort, M. Gillant, F. Lachaud, M. Mallet (procuration à M. Abdelmoula), S. Poinsignon

Nombre de sièges au sein du Conseil : 35
Nombre de membres en exercice : 33
Quorum : 17
Présents le 09.07.2019 : 25
Absents-Excusés le 09.07.2019 : 8
Nombre procurations le 09.07.2019 : 4

Le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir avec **29 expressions de vote (25 membres présents + 4 procurations)**.

Ordre du jour :

1. Infos du Dr de CPM
2. Approbation du CR du Conseil du 9 Mai 2019 -> *doc joint*
3. Discussion sur la campagne d'emplois 2020
4. Répartition budgétaire 2020 (sous réserve)
5. DAS 2019-2022 (sous réserve)
6. Renouvellement de l'accord de coopération entre l'UL (CRM2) et l'Université de Kumamoto au Japon
7. Questions diverses

1. Infos du Directeur de CPM

-> le point 4 de l'ordre du jour consacré à la répartition budgétaire 2020 est reporté car l'allocation des moyens aux composantes passe seulement au prochain CA de l'UL. Toutefois, il est déjà possible d'annoncer que la dotation socle sera attribuée pour 3 ans (2020 à 2022) ainsi que l'enveloppe projets scientifiques et le nombre de contrats doctoraux.

Pour ce qui concerne le projet pluriannuel d'investissement 2019-2022 (PPI) financé par un prélèvement sur le fonds de roulement de l'UL de 1 M € par an soit 4 M €, il se décompose de la manière suivante : 600.000 € prévus au titre de 2019, 300.000 € par an pour 2020-2022 vers les pôles scientifiques pour des investissements légers soit 900.000 € au total. Les 2.5 M € restants doivent servir à un programme d'investissements plus lourds (> 25.000 €)

-> pour CPM, est programmé du cofinancement CPER 2015-2020 (possible jusque 2021) en faveur de la diffraction Rayons X (CRM2) à hauteur de 50.000 €, en faveur de la RMN Metz et Nancy à hauteur de 90.000 € et en faveur de l'ICPMS (LCPME) à hauteur de 50.000 €

-> les discussions concernant le futur CPER (2021 à 2026) devraient débuter dès septembre 2019 pour une remontée des projets début Octobre. Le pilotage se fera via le CCOSL et on semble s'orienter vers 6/7 projets pour la Lorraine (avec comme objectif une vingtaine au niveau du Grand Est) : Santé, Matériaux, Numérique, SHS, Energie-Procédés, Ressources naturelles

Compte tenu des délais très serrés qui nous attendent, J.L BLIN invite les Drs d'unités à réfléchir dès à présent aux projets concernés et répondant aux critères imposés (investissements supérieurs à 100.000 €, co-financement sur ressources propres à hauteur de 25%)

-> les dispositifs « Projets doctoraux » et « Jeunes Chercheurs » de l'AO Région 2020 devraient être lancés mi-septembre 2019. Comme indiqué en début d'année, l'examen de cet AP sera couplé à celui des allocations de recherche ministérielles afin d'avoir un regard croisé sur l'ensemble des demandes. Pour ce qui concerne d'éventuels recrutement de post-doc, le cofinancement devra se faire dans le cadre de l'AO Région.

-> DAS CPM 2019-2022 (point 5 de l'odj) : aucune nouvelle de la Présidence donc le point est reporté

-> pérennisation de l'ISITE LUE : un séminaire réunissant le COMEX de LUE ainsi que les Drs de P.S, Collégiums et d'ED est programmé les 29 et 30 Août 2019. Les contributions doivent remonter à Karl TOMBRE pour le 26 Juillet 2019.

2. Approbation du CR du Conseil du 9 Mai 2019

Vote : 26 POUR et 3 ABSTENTIONS

2bis. Invité contingent spécifique (point ajouté à l'ordre du jour)

Une demande tardive a été déposée par U. ANCARANI (LPCT) en faveur de M. K. KOUZAKOV de l'Université de Moscou (physique nucléaire).

X. ASSFELD présente le cv du candidat et J.L BLIN propose d'émettre un avis TRES FAVORABLE à cette unique demande pour CPM au titre de ce contingent CS (24 mois).

Vote : 29 POUR

3. Discussion sur la campagne d'emplois 2020

J.L BLIN présente les grandes orientations de cette campagne d'emplois qui, pour rappel, prévoit uniquement la publication des emplois reportés en 2019. Une nouvelle procédure devrait être mise en œuvre au titre de 2021 et 2022.

- 2 postes seront redéployés au niveau de l'UL
- pas de publication en cas de désaccord pôle/collégium

Le pôle CPM dispose de 5 emplois d'EC vacants et 0 BIATSS et 7 pré-demandes sont remontées des laboratoires :

- | | |
|---|--|
| - un emploi de MCF 87 ^{ème} section (Faculté de Pharmacie) | -> demande du LCPME |
| - un emploi de PR 28 ^{ème} section (IUT de Metz) | -> demande du LCP-A2MC |
| - un emploi de MCF 32 ^{ème} section (FST) | -> demande du L2CM |
| - un emploi de MCF 28 ^{ème} section (FST) | -> demande du CRM2 |
| - un emploi de MCF 31 ^{ème} section (FST) | -> demandes du CRM2, du L2CM et du LCPME |

Les échanges entre pôles scientifiques et collègiums s'engageront début Septembre et ce point sera présenté (projets scientifiques et profils de poste) puis soumis au vote du Conseil de rentrée qui se tiendra fin septembre ou début octobre.

6. Renouvellement de l'accord de coopération entre l'UL (CRM2) et l'Université de Kumamoto au Japon

D. SCHANIEL présente cette collaboration qui concerne autant la recherche que l'enseignement et s'est avérée très constructive.

J.L BLIN propose d'émettre un avis FAVORABLE à ce renouvellement.

VOTE : 29 POUR

7. Questions diverses

Demande de subvention de 1.500 € au pôle CPM dans le cadre de l'enveloppe IST (manifestations de petite et moyenne envergure) – projet de J.J GAUMET (LCP-A2MC)

J.L BLIN rappelle les conditions établies pour le pôle CPM (ci-dessous en italique) et précise que l'enveloppe 2019 pour CPM est de 5.000 €. Une première attribution de 2.000 € a été approuvée en Janvier 2019 pour la conférence internationale SPLDS, une deuxième en Mai 2019 de 1.500 € en faveur du projet RNB et il reste donc 1.500 € de disponibles sur cette enveloppe.

- 1/ Ateliers de recherche internationaux (sans comité scientifique et sans appel à communication) : **750 Euros max**
- 2/ Journées d'étude et manifestations scientifiques nationales et transfrontalières (avec comité scientifique et appel à communication) : **1800 Euros max**
- 3/ Manifestations scientifiques internationales (au moins 50% de conférenciers étrangers et au moins 16 conférenciers) : **2500 Euros max**

Par ailleurs, petit rappel des exigences du CS pour l'attribution de ces crédits :

- les manifestations devront obligatoirement avoir lieu sur le territoire lorrain (périmètre géographique UL)
- le soutien UL (via les pôles) ne peut excéder 50% du coût de la manifestation
- une participation du laboratoire à hauteur de 10% du coût de la manifestation est exigée
- un programme prévisionnel détaillé et un budget prévisionnel équilibré seront exigés lors du dépôt de la demande

Un débat s'engage entre les membres du Conseil car cette manifestation ne se déroulera pas en Lorraine mais en Chine (cf ci-dessus point 1 des exigences du CS). Toutefois, cette conférence s'inscrivant dans une collaboration historique entre l'Université de Wuhan et l'UL notamment dans le domaine des matériaux, il est proposé de demander une dérogation à ce principe.

Sous réserve d'acceptation par le VP Recherche de la dérogation indiquée précédemment, J.L BLIN propose d'allouer les 1.500 € demandés pour cette manifestation scientifique.

Vote : 29 POUR